

IMPORTANT

Renouvellement de l'Assemblée Générale



Lille, le 23 mars 2026,

Chère adhérente, Cher adhérent,

La Smeno, votre mutuelle, est une association de personnes, à but non lucratif, et animée selon les principes de l'économie sociale et solidaire. Et donc **gérée démocratiquement par les représentants des adhérents**.

En 2026, comme tous les 4 ans, **la Smeno renouvelle son assemblée générale**. Elle est composée de 22 délégués. Vous, adhérentes et adhérents, êtes les acteurs de cette élection. En effet, vous êtes tous électeurs et, si vous êtes adhérents de notre mutuelle avant le 28 février 2026, vous êtes également éligibles. .

Ces élections sont un moment essentiel de la vie de la Smeno. Nous n'avons pas d'actionnaires, nous n'appartenons à personne, nous sommes toutes et tous collectivement les possesseurs, les utilisateurs et les responsables de notre mutuelle.

Il est donc essentiel que vous puissiez participer à ce processus, en étant candidat si vous le souhaitez, et en votant pour élire les délégués qui vous représenteront et défendront vos intérêts.

La santé et la couverture des dépenses qu'elle suppose est un enjeu majeur de notre société. **L'accès aux soins grâce notamment à une couverture santé adaptée et de qualité est une préoccupation importante que nous partageons toutes et tous.** La Smeno y joue pleinement son rôle et doit continuer de le tenir. Elle a besoin d'élus présents et engagés, au service et à l'écoute de tous.

La mutuelle a besoin de votre participation, et de votre vote. **C'est pourquoi nous vous appelons à vous prononcer et à voter**, entre le 20 avril et le 20 mai, par voie électronique, pour que la Smeno, fidèle à son histoire et à ses valeurs, demeure notre mutuelle à tous.

Espérant sincèrement votre participation à cette démarche importante, nous vous prions d'agréer, Chère adhérente, Cher adhérent, l'expression de nos sincères salutations mutualistes.

Pour la Smeno, le Président,
Ahmed HEGAZY

Le Sectéraire Général,
Pierre-Edouard MAGNAN

Pour votre information, les calendrier et règlement électoraux sont consultables dans l'ensemble des locaux de la mutuelle et sur notre site smeno.com.

Pour toutes précisions complémentaires, vous pouvez contacter par mail ou par courrier la Commission Electorale (elections@smeno.fr) – Smeno Commission Electorale – 199 rue Colbert Bât Ypres 59000 Lille

LA SMENO EST LÀ POUR VOUS



La SMENO, Société Mutuelle du Nord-Ouest régie par le Code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II dudit Code, inscrite au registre national des mutuelles sous le n°781123450.